

Même si l'Assemblée nationale constituante, sous l'impulsion notamment de Victor Schœlcher, avait déjà décrété depuis le 4 mars 1848 que « Nulle terre française ne pouvait plus porter d'esclaves », il n'en demeurait pas moins qu'en mai 1848 la majorité des hommes et des femmes vivant à la Martinique étaient encore maintenus en captivité, assimilés à l'état de choses, de meubles, de simples outils agricoles.

Le 23 mai 1848 il n'y avait plus d'esclaves en terre de Martinique, même s'il subsistait encore d'immenses inégalités. Cette date est en effet celle où le gouverneur de l'époque signait l'acte d'abolition de l'esclavage à la Martinique.

Car la loi du 27 avril 1848 abolissant officiellement l'esclavage dans les possessions françaises n'était toujours pas parvenue ici, du fait des moyens de communication de l'époque, où seul le bateau assurait la liaison avec la France ; en fait, c'est Perrinon qui débarquera le 6 juin 1848 avec ce texte fondamental.

Mais il trouvera une population libre, ou plutôt libérée par elle-même, car le 22 mai 1848 avait eu lieu au Prêcheur le point culminant de la révolte anti-esclavagiste qui avait contraint le gouverneur, sous la pression des événements, à décréter dès le lendemain l'abolition de l'esclavage.

Voilà donc exactement 162 ans que, pour la première fois de son histoire, la Martinique ne comptait plus sur son sol que des êtres humains, uniquement des hommes et des femmes libres, simplement des citoyens !

En brisant leurs chaînes le 22 mai 1848, les esclaves ont affirmé leur humanité et leur volonté de devenir les égaux des autres.

Sans oublier pour autant les efforts des abolitionnistes, le 22-Mai est assurément le point de départ de ce que nous sommes aujourd'hui, c'est l'acte de naissance du peuple martiniquais, ainsi que l'affirmait Armand Nicolas, qui s'est tant battu –avec d'autres– pour la reconnaissance de cette date historique.

Depuis sa création, notre association « Tous Créoles ! » a choisi de faire œuvre de mémoire utile, afin que notre passé soit le tremplin d'un futur commun et partagé. Dans cette perspective, nous travaillons à l'acceptation générale de la date du 22-Mai comme acte fondateur fort de notre communauté martiniquaise.

« Tous Créoles ! » n'est pas une énième association de lutte contre le racisme, il en existe déjà, et elles font correctement leur travail. « Tous Créoles ! » entend mener une action de rapprochement convergente dans les domaines économiques, historiques et culturels, au nom d'une Martinique n'oubliant rien de son passé, mais œuvrant désormais au nom du présent et du futur.

Nous voulons aussi affirmer l'évidence de l'existence de composantes multiples et égales de la communauté martiniquaise, et notre association « Tous Créoles ! » veut être le lien entre ces différentes composantes de notre identité créole.

Selon l'écrivain Patrick Chamoiseau, « Maîtres et esclaves, békés et ouvriers se sont côtoyés dans l'espace de l'habitation, se créolisant ainsi. »

« Nous pouvons dire que la créolisation continue d'être à l'œuvre, telle une poursuite de l'hominisation. Apprendre à s'assumer comme Créoles, à dialoguer, à se respecter, à additionner nos différences au lieu de les soustraire, n'est-ce pas justement un des objectifs concrets de la Créolité que nous voulons bâtir ? Nous ne nous contentons plus de penser cette Créolité, ni seulement de la proclamer, mais nous voulons l'approfondir par une pratique quotidienne, faite de re-connaissance mutuelle de l'Un et de l'Autre. (Jean-Marc Rosier et Hector Poulet) ».

Voilà qui nous sommes, voilà ce que nous croyons, voilà où nous voulons aller, avec vous tous.

***Mi sé sa nou yé, mi sé sa nou ka pensé, mi sé la nou lé allé, épi zot tout !***

Je vais maintenant passer la parole à notre ami écrivain Tony Delsham qui nous a tant inspirés, tout comme l'ont fait Édouard de Lépine ou encore d'illustres anciens empreints de sagesse tels Cyril Bissette ou Joseph Lagrosillière.

Auparavant, je voudrais juste vous rappeler que, dans quelques instants, vous pourrez assister à un grand spectacle chorégraphique intitulé "La danse à travers les mondes créoles", conçu et interprété par Élisabeth Maxime, accompagnée du diseur de mots Thierry Vigné et de plus de quarante danseuses et danseurs représentant toutes les composantes de la communauté martiniquaise, ceci pour mieux conter notre histoire créole.

Bonne soirée à toutes et à tous !

Roger de JAHAM  
Diamant, le 22 mai 2010